

**Commune de CLERES (Seine-Maritime)**  
**Conseil Municipal**  
 COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
 Du 26 MAI 2020 à 21 H 30

	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs à
Mme Nathalie THIERRY	X			
M. LOZOUET Pierre	X			
Mme Françoise VAUTIER	X			
M. DEHAIS Jean-Jacques	X			
Mme PÉAN Aurélie	X			
M. DUCASTEL Jean-Marie	X			
Mme HAVET Dominique	X			
M. FRANÇOIS Serge	X			
Mme TOURMENTE Sandrine	X			
M. PATROUILLAULT Jean-Michel	X			
Mme DUBEC Armelle	X			
M. ROHMER Cyrille	X			
Mme PETREL Christine	X			
M. PIGNÉ Christophe	X			
Mme DELGÉRIE-CITERNE Frédérique	X			

Convocation le 18 Mai 2020. Séance ordinaire tenue à huis clos dans la salle des mariages, dans le respect des recommandations sanitaires (suite à la pandémie COVID 19).

La séance est ouverte sous la présidence de Mme THIERRY Nathalie, Maire sortant, qui a convoqué les élus. Selon l'article L.2121-15 du CGCT, M. ROHMER Cyrille a été nommé secrétaire de séance.

**1°- SDE 76 : AVANT-PROJET ECLAIRAGE PUBLIC PARKING MAISON DE SANTÉ :**

Fourniture et pose de 100 m de câble d'éclairage public souterrain (fourreau diamètre 63 mm existant).  
 Fourniture et pose de 2 mâts d'éclairage public de 8 m de hauteur chacun, équipé d'une crosse et de 2 lanternes de type « Tweet » avec source Led. Dépose du mât existant avec les 3 lanternes.

NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX	PARTICIPATION SDE 76	PARTICIPATION COMMUNE CLERES
EP éligible à la MDE	1 855.00 €	1 484.00 €	371.00 €
EP hors MDE	4 640.00 €	3 016.00 €	1 624.00 €
Non subventionnable HT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TVA	1 299.00 €	0.00 €	1 299.00 €
<b>TOTAL TTC</b>		<b>4 500.00 €</b>	<b>3 294.00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL OPÉRATION</b>		<b>7 794.00 € TTC</b>	

*MDE : Programme Maîtrise Demande Energie*

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement,

- **adopte** le projet du SDE 76 concernant les travaux d'éclairage public au parking de la Maison de Santé,,
- **décide** d'inscrire la dépense d'investissement au budget primitif 2020, pour un montant de 3 294.00 €,
- **souhaite** que le SDE 76 programme les travaux dès que possible,
- **autorise** Mme le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention.

**2° - SDE 76 : REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC GAZ (TRANSPORT ET DISTRIBUTION) :**

Mme le Maire donne lecture au Conseil des montants des redevances dues annuellement par GRDF et GRT GAZ, pour l'année 2020, après revalorisation de l'indice Ingénierie, à savoir :

a) Redevance distribution :

Redevance au titre de l'occupation du domaine public communal pour les ouvrages des réseaux de distribution gaz pour l'année 2020 :

- Longueur canalisation à prendre en compte : 6 436 m
- Taux retenu : 0.035 €/mètre
- Taux de revalorisation : 1.26

Détail mode de calcul : Pr 2020 = (0.035 € x linéaire) + 100 € x 1.26 = **409.83 €** (arrondi à l'euro le plus proche).

Redevance au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal pour les chantiers de travaux réalisés sur les ouvrages de distribution gaz en 2020 :

- Longueur canalisations construites ou renouvelées : 158 m
- Taux retenu : 0.35 €/mètre
- Taux de revalorisation : 1.08

Détail mode de calcul : Pr 2020 = (0.35 € x linéaire) x 1.08 = **59.72 €**

b) Redevance transport

- Longueur réseaux : 25.10 ml
- Taux retenu : 0.035 €/mètre linéaire

- Taux de revalorisation : 1.26

Formule de calcul :  $Pr\ 2020 = ((0.035\ € \times \text{linéaire}) + 100) \times 1.26 = 127\ €$  (arrondi à l'euro le plus proche)

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement, **prend acte** de ces montants,

### **3° - TRAVAUX MAISON DE SANTÉ : AVENANT TRAVAUX LOT N°1./VRD :**

Réhabilitation de l'ancien bâtiment voyageur de la gare de Clères.

Montant initial du marché public :

- Montant HT : 60 813.00 €
- Taux TVA : 20%
- Montant TTC : 72 975.60 €

**Objet de l'avenant** : réalisation d'un réseau d'assainissement eaux usées gravitaire. Pour des raisons d'entretien et de facilité d'intervention sur le réseau d'assainissement, il a été décidé par le maître d'ouvrage de réaliser des antennes de réseaux eaux usées indépendantes, qui seront collectées sous trottoir et rejetées dans le réseau public.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché :

- Montant HT : 9 190.00 €
- Taux TVA : 20%
- Montant TTC : 11 028.00 €

Soit un pourcentage d'écart introduit de 15.11 %

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement,

- **Est favorable** à l'avenant concernant les travaux de la Maison de Santé, lot n°1 : VRD, pour un montant de 9 190.00 € HT. Nouveau montant du marché : 70 003.00 € HT
- **Autorise** Mme le Maire à signer cet avenant et tous documents y afférents,

### **4° - REGULARISATION LOCATIONS SALLE CLARA :**

Mme le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que des personnes ont loué la salle Clara durant le mois de Juillet 2020 et ont souhaité annuler en raison de la crise sanitaire du COVID -19.

Considérant la situation complexe liée à la pandémie que nous traversons, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser les acomptes versés à la Commune par ces personnes, ainsi que les acomptes que la Commune aurait pu percevoir durant cette crise sanitaire, si des personnes en font la demande, et jusqu'à nouvel ordre.

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement,

- **Est favorable** aux remboursements des acomptes,
- **Autorise** Mme le Maire à rembourser, s'il y a lieu, les acomptes versés durant cette période de pandémie,